

Aux Finances publiques, le directeur régional "exfiltré"

C'est un nom que les agents travaillant sous ses ordres étaient pressés d'oublier. Celui de Yann Pujol de Molliens, le directeur régional et départemental (Corse-du-Sud) des Finances publiques. Un nom qui a défrayé la chronique au printemps dernier. Aujourd'hui, le directeur s'apprête à rejoindre l'administration centrale à Bercy, où il sera désormais "chargé de mission. Un placard, commentait hier Matthieu Caillaud, le secrétaire départemental FO Finances publiques. Mais, heureusement, il n'aura plus personne à gérer, plus personne sous ses ordres, il était temps au regard des dommages causés". Petite rétrospective...

Tout commence le 26 mars dernier, avec la visite du secrétaire d'État Olivier Dussopt au centre des Finances d'Ajaccio. Ce jour-là, Yann de Molliens commet deux boulettes.

Devant les personnels, il affirme - aux dires de plusieurs agents ayant assisté à la scène - droit dans les yeux de l'émissaire du gouvernement : "Rassurez-vous, nous ne contrôlons que les Corses." Cela, en clôture de sa matinée au parc Cunéo.

Auparavant, il s'est déjà fait remarquer avec de premières saillies verbales en faisant le tour des services concernés par le contrôle fiscal. Demandant alors à chaque agent quelles sont ses origines, ses racines.

Le personnel outré gravera ce moment dans le marbre en lui donnant le nom de

"thermomètre à la corsitude".

L'affaire de Molliens occupera le devant de la scène durant environ deux semaines.

"Olivier Dussopt, après que nous ayons interpellé le gouvernement, s'en était tiré par une pirouette en apportant son soutien aux agents, rappelle Matthieu Caillaud. Les élus nationalistes nous avaient, pour leur part, apporté leur soutien et porté l'incident au plus haut niveau. Nous avons très vite compris que le maintien du DRFIP à son poste depuis le printemps, malgré ses propos indignes, n'était dû qu'au contexte de bras de fer entre le gouvernement et les élus nationalistes, le premier ne voulant pas donner satisfaction aux seconds."

Dégâts collatéraux

Une fois le soufflé retombé, le directeur régional n'a plus été présent qu'"en pointillé avant de disparaître depuis le cœur de l'été. C'est que M. de Molliens avait d'autres soucis depuis des mois : trouver une nouvelle destination, à coups d'incessants allers-retours Ajaccio/Paris quasi hebdomadaires. Pas facile, effectivement, de muter M. de Molliens sur un poste "à sa juste valeur" après ses frasques poly-nésiennes et l'unanimité des institutionnels réclamant son départ, après la condamnation de l'administration, pour ses faits et gestes, par la cour administrative d'appel de Paris, puis enfin après ce cate-nacciu pour nos services", indique le communiqué signé FO et envoyé hier matin en in-

terne pour informer les personnels du départ du directeur.

Si rien n'est pour l'heure encore officiel, "nous, nous savons", assure Matthieu Caillaud. "Une décision a été prise le 27 septembre dernier dans le cadre de la commission nationale portant sur les mutations. L'heure de l'opération exfiltration est ainsi venue et seulement deux ans et demi (un directeur régional reste en moyenne cinq-six ans, ndlr) après son arrivée. M. de Molliens est donc nommé chargé de mission en administration centrale. Tout sauf une promotion..."

Une "exfiltration" devenue quasi inévitable au vu des relations plus que tendues, les syndicats de la maison - FO, CGT et Solidaires - ayant fait part de leur refus de siéger en présence du directeur régional, et ce depuis six mois.

"Le directeur laisse derrière lui des dégâts collatéraux à sa nomination en Corse, explique encore le secrétaire départemental FO Finances publiques. À la clé, des fermetures de postes supérieures à la moyenne nationale, un dialogue social au point mort entre l'administration et les représentants du personnel et un climat délétère dû à une politique de discrimination antisyndicale."

C'est Guylaine Assouline qui devrait revenir en Corse où elle a déjà occupé des fonctions dans les années 2000, pour prendre le relais à la direction régionale des Finances publiques.

A.-C. CHABANON